

Age des compétiteurs

2026 voit l'abandon de la classification des compétiteurs par catégorie, exit avenirs, benjamins, juniors.

La confrontation est au centre de notre discipline, situation privilégiée pour la réalisation de la performance. En postulant que la confrontation est source de performance, il convient de la favoriser dès que possible au sein de l'organisation de nos compétitions.

Se défaire de la catégorisation de nos compétiteurs **nous permet de considérer la performance comme le repère majeur** de l'accès à nos championnats.

Nous adoptons la **classification par U associé à un âge**, à l'instar du water-polo, comme étant les nouveaux repères pour guider nos nageurs dans nos règlements.

Le "**U**" est l'abréviation de l'anglais "**Under**", qui signifie "**moins de**". Il est suivi d'un chiffre qui représente l'**âge maximum des joueurs dans cette catégorie** pour une saison donnée. Par exemple, la catégorie **U13** regroupe les joueurs âgés de **moins de 13 ans**.

Classification	U12	U13	U14	U15	U16	U17	U18	SENIORS
Age sportif	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans et +
Année de naissance	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007 et avant

Le **chiffre associé au U** considère l'âge atteint au cours de l'année et évite ainsi les changements en cours de saison. **Le chiffre est donc inclus au U.**

Exemple : U16, en 2026 considère tous les nageurs nés en 2010 et après, tous les nageurs de 16 ans et moins.

Ces dispositions auront essentiellement un impact pour la population des ex-Juniors, néo U18.

Exemple des France U18 :

- L'accès aux championnats est proscrit aux plus de 18 ans mais totalement ouvert à tous les nageurs de 18 ans et moins. Ainsi, un 13 ans, s'il réalise un temps de qualification U14, sera qualifié aux France U18.
- La finale A U18 permet techniquement à un 14 ans d'y participer si sa performance le lui permet.

Protection de la politique sportive de développement

L'abandon des catégories ne signifie pas pour autant la dérégulation totale de nos programmes. Nous devons **conserver une structuration minimale** de nos compétitions, notamment quand elles ont un **objectif avéré de développement** et **garder les repères** qui alimentent nos **indicateurs de suivi**.

Ainsi, nous bornerons la limite d'âge inférieure dès que cela s'imposera.

Exemple : les Interclubs U13 ne seront pas ouvert aux 11 ans et moins car la mention 12-13 ans apparaîtra dans le descriptif de la compétition.